

FORUM MARSEILLE JUIN 2019

Egypte



La Constitution égyptienne de 2014 énonce le droit des résidents à un logement adéquat, sûr et salubre, qui préserve la dignité humaine et réalise la justice sociale (art. 78)

L'article oblige également le gouvernement à élaborer un plan stratégique de logement, à réglementer les terres domaniales et à s'occuper des établissements informels et des zones non planifiées.

L'Égypte a ratifié le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**, qui est incorporé au droit interne et jouit donc dans son ordre constitutionnel d'un statut supérieur à celui des lois et règlements nationaux. Le pays n'a pas encore ratifié de mécanisme international de plainte en vertu des traités des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, ce qui limite la capacité de ses résidents de soumettre des plaintes individuelles aux organes conventionnels internationaux des droits de l'homme.

Une nouvelle loi relative aux droits des **personnes handicapées** a été adoptée par le Parlement en février 2018. Cette loi réserve au moins 5 % des logements sociaux neufs aux personnes handicapées.

En 2016, le Président égyptien a annoncé que le gouvernement national créerait **1 million d'unités de logement** pour combler le déficit de logements du pays. En peu de temps, 600.000 unités ont été construites.

Source : Rapporteuse spéciale pour le Droit au Logement - octobre 2018



Une vraie vie au-dessus des toits du Caire
Source : Urbanité

FINANCIARISATION ET GENTRIFICATION DU LOGEMENT AU CAIRE

Processus de gentrification

Sous l'impulsion du Plan Directeur du Caire à l'horizon 2050, le gouvernement s'efforce d'embellir la ville, de créer de nouveaux espaces verts partout, et de faire du Caire une des villes les plus attractives sur la scène mondiale. Gazirat al-Dhahab Island est un espace urbain que le gouvernement souhaite destiner à "une meilleure utilisation". Mais cette "meilleure utilisation" a été clairement prédéfinie par le Ministère du logement et des services publics. L'option a été de vendre le terrain à un investisseur non arabe d'Egypte qui utiliserait cet espace pour construire des installations touristiques.

Source : Habitat International Coalition - Débat sur le Droit à la Ville 2018

Financiarisation et expulsions

La marchandisation du logement est également un sujet de préoccupation plus général en Égypte. Les Égyptiens sont culturellement prédisposés à l'acquisition de biens immobiliers comme forme d'investissement. Comme l'a commenté un expert, « **Le système bancaire en Egypte est l'immobilier** ». Selon CAPMAS, il y a au moins 3,8 millions d'immeubles de placement secondaires.

Ce phénomène ne peut qu'empirer avec les récentes intentions annoncées par le gouvernement de commercialiser l'immobilier égyptien en tant que produit d'exportation en attirant des investisseurs étrangers dans le pays. A cette fin, **le gouvernement a manifesté son intérêt à initier des projets de développement de luxe dans l'ensemble du Caire.** (...)

Il est particulièrement alarmant d'apprendre les expulsions forcées qui ont eu lieu sur l'île le 16 juillet 2017 (...)

Source : Rapporteuse spéciale pour le Droit au Logement - oct. 2018



15-38 Méditerranée La création de villes nouvelles en plein désert ...

HABITAT WORLDMAP

GO TO THE WEBSITE : <https://habitat-worldmap.org>

UNDER CONSTRUCTION WITH YOU

